



Department of Finance  
Canada

Ministère des Finances  
Canada

# *Recherche postbudgétaire auprès de groupes de discussion – printemps 2024*

## **Rapport**

### **Préparé à l'intention de Finances Canada**

Fournisseur : Environics Research

Numéro du contrat : CW2328764

Valeur du contrat : 129 893,50 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution du contrat : 5 septembre 2023

Date de livraison : 29 avril 2024

Numéro d'enregistrement : POR 036-23

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec  
Finances Canada à l'adresse : [por-rop@fin.gc.ca](mailto:por-rop@fin.gc.ca)

**This report is also available in English.**

**Canada**

## **Recherche postbudgétaire auprès de groupes de discussion – printemps 2024 – Rapport final**

Préparé à l'intention de Finances Canada par Environics Research

Mai 2024

### **Permission de reproduire**

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue de la part de Finances Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Finances Canada à l'adresse : [por-rop@fin.gc.ca](mailto:por-rop@fin.gc.ca)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Finances du Canada, 2024.

Cat. No. F2-289/1-2024F-PDF

ISBN 978-0-660-71769-2

This publication is also available in English under the title: *Post-Budget Focus Group Research – Spring 2024 – Final report*

Cat. No. F2-289/1-2024E-PDF

ISBN 978-0-660-71768-5

## Table des matières

<b>Résumé du rapport</b> .....	<b>1</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>Contexte</b> .....	<b>7</b>
<b>Résultats détaillés</b> .....	<b>8</b>
A. Budget de 2024 : connaissance spontanée et impressions .....	8
B. Réaction à des mesures budgétaires précises .....	9
C. Réactions au plan sur le logement .....	13
D. Budget : dernières impressions et association de mots.....	19
<b>Annexe A : Méthodologie</b> .....	<b>21</b>
<b>Annexe B : Guide de discussion</b> .....	<b>23</b>
<b>Annexe C : Questionnaire de recrutement</b> .....	<b>30</b>

## Résumé du rapport

### Contexte et objectifs

Finances Canada a retenu les services d'Environics Research afin de mener une étude qualitative auprès de la population canadienne immédiatement après la présentation du budget fédéral de 2024, le 16 avril. L'étude avait pour objectif de déterminer si les Canadiennes et les Canadiens avaient entendu parler du budget de 2024 et quelles étaient leurs impressions à cet égard, ainsi que d'explorer les opinions au sujet de mesures précises qui ont été annoncées, en s'attardant plus précisément sur celles concernant le logement.

### Méthodologie

Environics Research a mené, du 16 au 22 avril 2024, une série de 10 séances virtuelles de discussion en groupe. Au total, 66 personnes ont pris part à ces séances afin de donner leur avis global sur le budget de 2024 et de partager leurs réactions à des mesures précises qui s'y retrouvent. Les discussions se sont déroulées sur la plateforme Zoom. Deux séances ont été organisées dans chacune de ces cinq régions : la Colombie-Britannique, les Prairies, l'Ontario, les provinces de l'Atlantique et le Québec. Les groupes ont été divisés en fonction de l'âge (les 18 à 34 ans, les 34 à 55 ans et les 55 ans et plus) ou par situation de logement (soit les acheteurs potentiels et les propriétaires devant renouveler leur prêt hypothécaire). Les deux séances du Québec ont été menées en français, et les huit autres, en anglais.

Les 66 participantes et participants étaient tous âgés de 18 ans et plus et appartenaient à différents groupes d'âge, niveaux de scolarité et milieux. Les séances de discussion, de 90 minutes environ, regroupaient de cinq à sept personnes (sur les huit recrutées pour chacun des groupes), qui ont chacune reçu une somme de 100 \$.

**Limites :** L'étude qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population, plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait une étude quantitative. Les résultats d'une recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population.

### Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 129 893,50 \$ (TVH incluse). Ce coût englobe une série de séances de discussion en groupe menées avant le budget, dont les conclusions font l'objet d'un rapport distinct.

**Utilisation des constatations de la recherche.** En évaluant et en analysant l'opinion des Canadiennes et des Canadiens, le gouvernement du Canada est en mesure d'avoir un meilleur aperçu d'importants enjeux politiques liés au mandat du ministère et de ses services connexes. L'information obtenue à la suite de cette recherche sur l'opinion publique sera communiquée à Finances Canada. Elle aidera le ministère dans l'établissement de priorités, le développement de politiques et la planification de programmes et de services.

## Principales constatations

### ***A. Connaissance spontanée du budget et premières impressions***

La connaissance spontanée du budget variait en fonction de l'âge. Les plus jeunes n'étaient généralement que très peu, voire pas du tout au courant du budget et des annonces prébudgétaires. Certains ont relevé avoir peu accès aux actualités maintenant que les nouvelles canadiennes étaient bannies de certains réseaux sociaux. Ceux et celles qui avaient une quelconque connaissance du budget ont dit avoir entendu quelque chose au sujet du logement, ou encore de la hausse de l'impôt sur les gains en capital.

Les participantes et les participants d'âge moyen ou plus âgés étaient quant à eux plus susceptibles d'avoir entendu parler du budget en voyant des extraits dans les nouvelles, ou encore par des sources en ligne ou des médias traditionnels. Ils avaient principalement connaissance de l'augmentation des dépenses, des mesures concernant le logement et de la hausse de l'impôt sur les gains en capital. Certains ont mentionné précisément la période d'amortissement de 30 ans des prêts hypothécaires et la vague notion que le budget mettait l'accent sur le logement. Plusieurs personnes dans les groupes d'âge moyen et d'âge plus avancé avaient l'impression que le budget ciblait la jeune génération.

### ***B. Réactions aux mesures budgétaires (à l'exception de celles concernant le logement)***

Les sept mesures budgétaires présentées qui ne portaient pas sur le logement ont suscité des réactions en grande partie favorables. La majorité des gens ont apprécié les objectifs sous-entendus, même s'ils étaient souvent sceptiques quant à l'efficacité des initiatives pour ce qui est de produire les résultats escomptés.

Au sein des groupes plus âgés, certaines personnes avaient l'impression que les mesures ciblaient davantage la jeune génération en raison de l'accent mis sur l'abordabilité et les politiques sociales. Les plus jeunes, en revanche, ne se sentaient pas particulièrement visés par les mesures budgétaires. Ils avaient aussi tendance à trouver que, même si ces efforts étaient honorables, c'était trop peu, trop tard.

La stabilisation du coût du panier d'épicerie et les accords visant à renforcer l'accès aux soins primaires étaient les plus souvent considérés comme prioritaires, ce qui vient mettre en évidence le fait qu'à l'heure actuelle, les principales préoccupations sont le coût élevé des produits d'épicerie et les enjeux relatifs au système de santé qui se rapportent à l'accès aux soins primaires et aux temps d'attente. On a toutefois relevé que certaines mesures étaient formulées de façon vague, et certaines personnes se sont questionnées sur l'effet qu'elles auraient réellement (par exemple, en quoi consiste la « surveillance des grands marchés d'alimentation », et que signifient vraiment les nouveaux accords en matière de soins de santé).

Bien que le Programme national d'alimentation scolaire et le régime national d'assurance médicaments aient été moins souvent considérés comme des priorités, on a tout de même reconnu que ces mesures pourraient aider à régler les problèmes liés au coût des aliments et aux soins de

santé. Au Québec, quelques personnes se sont questionnées au sujet de l'éventuel chevauchement avec le régime provincial actuel. La reconnaissance des titres de compétences des travailleurs de la santé étrangers a aussi trouvé écho chez les participantes et les participants, même si certains d'entre eux avaient l'impression que c'était déjà le cas.

On a aimé l'idée de forfaits Internet ou cellulaires moins chers, ceux-ci étant actuellement jugés exorbitants au Canada comparativement aux autres pays, mais plusieurs ont noté qu'il ne s'agissait pas d'une priorité. Presque personne ne connaissait le terme « frais indésirables ».

Une majorité s'est dite favorable à l'idée de faire payer davantage les Canadiennes et les Canadiens les mieux nantis; quelques préoccupations ont toutefois été soulevées. Certains participants et participantes jugeaient que de simplement « demander » à la tranche supérieure de 0,1 % de « contribuer un peu plus » semblait une mesure modeste et très timide qui ne générerait pas beaucoup d'argent. D'autres se sont montrés sceptiques à l'idée d'imposer davantage la tranche supérieure de 0,1 %, notant que les mieux nantis trouvent toujours des moyens d'éviter de payer davantage. On comprenait mal le mécanisme d'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital, et certains se sont demandé si cette mesure allait toucher les personnes ayant une entreprise à domicile ou les propriétaires de chalet.

Les préoccupations relatives aux dépenses gouvernementales et au déficit variaient en fonction de l'âge. Les plus jeunes ne s'inquiétaient généralement que très peu, voire pas du tout, du déficit, étant trop occupés à se soucier de leur propre budget, et étaient d'avis que la dette et le déficit ne sont que des « chiffres », et donc qu'ils sont plutôt abstraits. Chez les participantes et les participants plus âgés, certains avaient l'impression que le gouvernement dépensait trop de façon arbitraire et dissipée et qu'il était motivé par des considérations politiques. Les membres de ce groupe s'inquiétaient également des conséquences à long terme de transmettre une dette de plus en plus élevée aux générations suivantes.

Certaines personnes, en majorité dans les provinces des Prairies, ont spontanément parlé de la hausse de la tarification du carbone, jugeant qu'il s'agissait de la principale cause de l'inflation alimentaire.

### ***C. Réactions au plan sur le logement***

Pratiquement personne n'avait entendu parler de mesures du gouvernement fédéral pour lutter contre la crise du logement. Lorsque c'était le cas, il s'agissait de la période d'amortissement de 30 ans des prêts hypothécaires, de la possibilité pour les locataires d'inclure leurs antécédents de paiement de loyer dans leur cote de crédit, ou d'une vague connaissance des plans de construction de logements sur des terrains du gouvernement. On confondait souvent les initiatives fédérales, provinciales et municipales en matière de logement, et on avait l'impression que de telles mesures avaient déjà trop tardé.

Dans son ensemble, le plan en matière de logement présenté dans le budget était considéré comme un petit pas dans la bonne direction, mais les gens jugeaient que c'était trop peu, trop tard. Plusieurs estimaient que de telles mesures auraient dû être mises en place il y a longtemps, et qu'elles ne feraient maintenant qu'empêcher la situation de s'aggraver davantage. La construction de

3,87 millions de nouveaux logements semblait ambitieuse, mais les participantes et les participants ont aussi relevé que la population augmente à un rythme très rapide. Plusieurs des mesures du plan sur le logement consistaient à affecter plus d'argent à des programmes dont la plupart des gens n'avaient jamais entendu parler et qu'ils trouvaient difficiles à comprendre. On comprenait mal quels seraient les résultats de ce financement.

#### **a. Mesures visant à augmenter l'offre**

Les mesures visant à construire plus de logements ont suscité des réactions allant de partagées à positives. Peu de gens se sont opposés aux ententes dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements, à l'utilisation de terrains du gouvernement ou encore aux investissements dans le Programme de prêts pour la construction d'appartements. Pour plusieurs, cependant, il y avait une différence entre augmenter le nombre de logements et rendre le logement plus abordable pour la population. En effet, plusieurs participantes et participants ont relevé que l'on construisait déjà un grand nombre de nouveaux logements, mais que cela ne semblait pas rendre les prix plus abordables; ils étaient donc très sceptiques quant à l'efficacité de telles mesures.

Les gens se sont montrés très favorables à la simplification de la reconnaissance des titres de compétences étrangers dans le secteur de la construction, soulignant que la pénurie de main-d'œuvre était parmi les principaux problèmes touchant le secteur.

Certains ont relevé que ces mesures pourraient générer des résultats à long terme, mais que le gouvernement aurait dû les mettre en place il y a longtemps. Ils auraient aimé voir des mesures concernant les taux d'intérêt et la hausse exorbitante des loyers, et que l'on précise clairement que les nouveaux logements construits seront plus abordables.

#### **b. Mesures à l'intention des locataires et des acheteurs**

Les mesures visant à aider les locataires et les acheteurs d'une première propriété ont suscité des réactions semblables. La plupart des participantes et des participants ont aimé que les locataires aient la possibilité d'inclure leurs antécédents de paiement de loyer pour les aider à obtenir un prêt hypothécaire, mais ont parfois souligné que les prix étaient encore souvent trop élevés.

La création d'une Charte des droits des locataires a quant à elle suscité des réactions partagées. Certains ont aimé l'idée que les locataires aient davantage de droits, tandis que d'autres se sont demandé en quoi le fait de connaître l'historique des loyers d'un appartement permettrait de faire baisser le loyer actuel (puisque les locataires pourraient toujours trouver des locataires prêts à payer davantage), ou ont souligné que les locataires avaient eux aussi des droits.

La période d'amortissement de 30 ans des prêts hypothécaires pour les acheteurs d'une première propriété nouvellement construite a été perçue comme une mesure positive, même si cela vient prolonger l'endettement et augmente le montant versé en intérêt à long terme.

Les gens jugeaient que le problème du logement était en partie attribuable au fait que les sociétés et investisseurs étrangers avaient fait monter les prix, et cette impression a mené de nombreux

participants et participantes à se montrer ouverts aux mesures telles que le prolongement de l'interdiction visant les acheteurs étrangers et la restriction de l'achat de maisons unifamiliales existantes par les grandes sociétés d'investissement. Pour la même raison, on était d'avis que les particuliers ne devraient pas avoir le droit d'acheter plusieurs maisons familiales.

### ***c. Mesures destinées aux plus vulnérables***

Les gens se sont montrés plutôt favorables aux mesures offrant de l'aide aux personnes qui ne peuvent se payer un toit, surtout lorsqu'il était question d'augmenter le financement des organisations de lutte contre l'itinérance. Les participantes et les participants ont relevé que l'itinérance était un signe très visible de la crise du logement et du coût de la vie à laquelle ils faisaient face au quotidien.

Ils ont toutefois trouvé que les autres mesures présentées dans ce segment étaient formulées de façon ambiguë et bureaucratique, et qu'elles étaient trop centrées sur le financement de programmes précis, comme le Fonds pour le logement abordable ou le Fonds de protection des loyers, plutôt que de décrire les résultats réels, soit le nombre de logements supplémentaires.

### ***D. Budget de 2024 : dernières impressions***

Lorsqu'on a demandé aux participantes et aux participants d'évaluer le budget dans son ensemble, après avoir passé en revue plusieurs des mesures précises, les opinions étaient très partagées. On avait le plus souvent l'impression que le budget semblait dispersé et mal défini, avec des priorités et mesures trop variées. Certains étaient d'avis que c'était « trop peu, trop tard », que les mesures, bien que louables, avaient trop tardé et qu'elles auraient dû être mises en place il y a de nombreuses années.

Le budget a notamment été qualifié d'« insuffisant », de « médiocre », de « bof », de « dispersé », de « mal défini », de « vague », de « fantaisiste » et de « poudre aux yeux ». Quelques termes favorables ont tout de même été relevés pour décrire le budget, comme « positif », « logement », « optimiste », « social » et « abordable ».

Certains participants et participantes ont convenu que le budget semblait s'adresser aux plus jeunes générations en raison de l'accent mis sur le logement et de l'absence totale d'initiatives destinées aux personnes âgées, mais la plupart ont eu de la difficulté à relever un thème central ou à déterminer qui exactement était ciblé. On a également observé un grand scepticisme quant à la mise en œuvre des mesures budgétaires, les gens se demandant si celles-ci allaient réellement générer des résultats.

**Énoncé de neutralité politique et coordonnées**

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Directive sur la gestion des communications. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh  
Vice-président, Affaires publiques  
Environics Research Group  
[derek.leebosh@environics.ca](mailto:derek.leebosh@environics.ca).  
416-820-1963

**Fournisseur** : Environics Research Group

Numéro de contrat : CW2328764

Date du contrat initial : 5 septembre 2023

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Finances Canada à l'adresse suivante : [por-rop@fin.gc.ca](mailto:por-rop@fin.gc.ca)

## Introduction

Finances Canada a retenu les services d’Environics Research afin de mener une étude qualitative auprès de la population canadienne immédiatement après la présentation du budget fédéral de 2024, le 16 avril. L’étude avait pour objectif de déterminer si les Canadiennes et les Canadiens avaient entendu parler du budget de 2024 et quelles étaient leurs impressions à cet égard, ainsi que d’explorer les opinions au sujet de mesures précises qui ont été annoncées, en s’attardant plus précisément sur celles concernant le logement. Les sujets suivants ont été étudiés dans le cadre de la recherche :

- Connaissance spontanée du budget de 2024
- Mesures précises présentées dans le budget (à l’exception de celles concernant le logement)
- Mesures relatives au logement présentées dans le budget
- Réactions générales au budget de 2024

## Contexte

Chaque année, le ministère des Finances est chargé de préparer le budget fédéral. Le ministère a commandé une recherche sur l’opinion publique au sujet des réactions au budget dans le but de mieux comprendre le contexte public dans lequel il transmet ses communications. Le recours à une méthode qualitative permet au ministère de dresser un portrait clair et à jour de l’évolution de l’opinion publique quant aux mesures présentées dans le budget fédéral de 2024, en s’attardant plus précisément sur les réactions aux mesures du plan sur le logement. Alors que l’économie canadienne continue de faire face à des défis, les experts en politiques, les économistes et les spécialistes des communications doivent demeurer au fait des opinions du public quant aux mesures gouvernementales dans la sphère économique.

## Résultats détaillés

### A. Budget de 2024 : connaissance spontanée et impressions

Au début de chaque séance, on a demandé aux participantes et aux participants s'ils avaient récemment eu connaissance de nouvelles ou d'annonces du gouvernement fédéral concernant l'économie canadienne. Les réponses variaient en fonction de l'âge, les plus jeunes n'ayant souvent rien entendu à ce sujet, ou encore mentionnant des nouvelles sur les taux d'intérêt, la tarification du carbone ou la remise sur le carbone, ou encore les changements à la politique d'immigration concernant les étudiants étrangers. Chez ceux envisageant d'acheter une propriété, certains ont également mentionné avoir entendu parler de l'amortissement sur 30 ans des prêts hypothécaires, ou encore des nouvelles génériques vagues sur une nouvelle stratégie en matière de logement. Les participantes et participants plus âgés, quant à eux, ont beaucoup plus souvent compris que la question se rapportait au récent budget fédéral et aux annonces qui l'ont précédé. La conscience du budget variait aussi quelque peu en fonction du moment où la séance de discussion s'est déroulée. En effet, les premières séances ont eu lieu en Colombie-Britannique le soir de l'annonce du budget, et peu de gens étaient au courant puisque le cycle d'actualités ne faisait que commencer. Au cours des séances menées les jours suivants, les participantes et les participants ont parfois commenté certaines réactions au budget entendues dans les médias de la part de décideurs et de partis de l'opposition.

La connaissance spontanée du budget même variait énormément en fonction de l'âge. La vaste majorité des participantes et participants plus jeunes n'étaient que très peu, voire pas du tout au courant du budget ou des annonces prébudgétaires. Ceux et celles qui en avaient une quelconque connaissance ont mentionné avoir entendu vaguement parler du logement, ou encore d'une hausse de l'impôt qui pourrait toucher les gens ayant des gains en capital. Quelques personnes avaient aussi entendu parler de la période d'amortissement de 30 ans des prêts hypothécaires, de la prise en compte des antécédents de paiement de loyer dans la cote de crédit, ou encore de mesures génériques concernant le logement. Dans les groupes plus jeunes, certains ont relevé qu'ils n'étaient plus exposés aux actualités comme celles sur le budget fédéral depuis que les nouvelles canadiennes avaient été bannies de certains réseaux sociaux.

Les participantes et participants d'âge moyen ou plus avancé, de même que ceux dont l'hypothèque arrivait à échéance, étaient quant à eux plus susceptibles d'avoir entendu parler du budget en voyant des extraits dans les nouvelles, ou encore par des sources en ligne et des médias traditionnels. Dans les groupes plus âgés, plusieurs suivaient les actualités de très près, et certains avaient même écouté le discours du budget, ou du moins en avaient vu des extraits dans les nouvelles. Les principales impressions qui se sont dégagées du budget étaient les dépenses plus élevées, la dette croissante, les logements plus nombreux et la hausse de l'impôt sur les gains en capital. Certains ont mentionné précisément la période d'amortissement de 30 ans des prêts hypothécaires et la vague notion que le budget mettait l'accent sur le logement. Les participantes et les participants, relativement peu nombreux, qui en avaient entendu suffisamment sur le budget pour être en mesure de le décrire avant que les dispositions leur soient présentées, ont émis les commentaires et mots clés suivants : « des impôts plus élevés, moins d'abordabilité », « taxe sur le carbone », « d'où l'argent proviendra-t-il? », « des efforts vains », « jeunes » et « logement ». Chez les plus âgés, en particulier dans les provinces

des Prairies, les gens avaient aussi tendance à voir le budget dans une perspective politique et jugeaient qu'il ne s'agissait que « de la poudre aux yeux » en attendant la prochaine élection fédérale.

## B. Réaction à des mesures budgétaires précises

On a présenté aux participantes et aux participants une liste de sept mesures, en leur disant qu'il s'agissait de quelques points saillants du budget qui n'étaient pas liés au logement, puisque ce thème serait abordé plus tard au cours de la séance. Les gens devaient sélectionner celles qui les interpellaient le plus personnellement ou qui se démarquaient favorablement. Les mesures présentées étaient les suivantes :

- a) *Stabiliser le coût du panier d'épicerie en surveillant les grands marchés d'alimentation, en favorisant la concurrence et en contrant la « réduplication ».*
- b) *Mettre en place un programme national d'alimentation scolaire qui fournira des repas à 400 000 enfants de plus chaque année.*
- c) *S'attaquer aux frais indésirables et rendre plus abordables les services Internet et de téléphonie cellulaire.*
- d) *Établir un régime national d'assurance médicaments en commençant par une couverture universelle des moyens de contraception et des médicaments et appareils pour diabétiques.*
- e) *Signer des accords avec chaque province et territoire pour renforcer l'accès aux soins primaires et réduire les temps d'attente.*
- f) *Accroître la reconnaissance des titres de compétence étrangers pour aider plus de travailleurs de la santé à exercer au Canada.*
- g) *Faire en sorte que les Canadiens et Canadiennes les plus nantis paient leur juste part en demandant au palier supérieur de 0,1 % du Canada de contribuer un peu plus.*

Les réactions globales aux sept mesures budgétaires étaient en général plutôt positives. La majorité des participantes et des participants ont apprécié les objectifs sous-entendus, même s'ils étaient souvent sceptiques quant à l'efficacité des initiatives décrites pour ce qui est de produire les résultats escomptés. Au sein des groupes plus âgés, certaines personnes avaient l'impression que les mesures ciblaient la jeune génération en raison de l'accent mis sur le logement et les politiques sociales. Les participantes et participants plus jeunes, en revanche, ne se sentaient pas particulièrement visés par les mesures budgétaires. Ils avaient aussi tendance à trouver que, même si ces efforts étaient honorables, c'était trop peu, trop tard.

La stabilisation du coût du panier d'épicerie et les accords visant à renforcer l'accès aux soins primaires étaient les plus souvent considérés comme prioritaires, ce qui vient mettre en évidence le fait que les principales préoccupations à l'heure actuelle sont le coût élevé et toujours croissant des produits d'épicerie et les inquiétudes relatives au système de santé qui se rapportent à l'accès aux soins primaires et aux temps d'attente. Plusieurs personnes ont parlé de leur difficulté à trouver un médecin de famille ou des longues attentes à l'urgence. Certains participants et participantes ont toutefois relevé que les mesures étaient parfois formulées de façon vague, se questionnant sur l'effet qu'elles auraient réellement. On a aussi dégagé des réactions plus spécifiques à chacune des sept mesures.

En ce qui a trait à la stabilisation du coût du panier d'épicerie, la vaste majorité des gens se sont montrés favorables à l'idée que le gouvernement prenne des mesures pour rendre l'épicerie plus abordable, puisqu'il s'agissait d'une importante source de préoccupation au sein de tous les groupes d'âge. Les gens se sont sentis interpellés par le plan de s'attaquer à ce problème. On a toutefois observé un certain scepticisme quant à la façon d'y parvenir. Certaines personnes qui ont lu l'énoncé plus attentivement ont constaté que celui-ci était formulé de façon plutôt frileuse, par exemple en promettant de « surveiller » les grandes chaînes d'épicerie. D'autres ont relevé que le gouvernement avait déjà rencontré les PDG des grandes épiceries à Ottawa pour les questionner à ce sujet, sans que cela se solde par une réduction des coûts. L'idée d'accroître la concurrence s'est avérée populaire, les gens ayant l'impression qu'il y avait trop peu de chaînes d'épicerie, et que celles-ci pourraient former un cartel et fixer certains prix; certains se sont toutefois demandé de quelle façon exactement le gouvernement allait s'y prendre. Il est apparu clairement que le terme « réduflation » était largement connu, en particulier chez les plus jeunes, qui l'avait vu utilisé dans des memes sur les réseaux sociaux, et plusieurs avaient des anecdotes à raconter à ce sujet. On souhaitait que des mesures soient prises à cet égard, mais, encore une fois, on se demandait ce que le budget proposait précisément de faire pour contrer la réduflation.

La création d'un programme national d'alimentation scolaire a été beaucoup moins souvent choisie comme l'une des deux principales priorités, non pas parce que les gens s'y opposaient, mais plutôt parce qu'il s'agissait d'une mesure très ciblée qui était moins susceptible de les aider personnellement. Une majorité trouvait tout de même qu'il s'agissait d'une très bonne idée, et on a raconté des témoignages d'enfants allant à l'école le ventre vide et ayant de la difficulté à apprendre. Certains participants et participantes travaillant dans le secteur de l'éducation étaient particulièrement favorables à cette mesure. On a souvent relevé que la nécessité d'un tel programme découlait directement du coût élevé des produits d'épicerie, ce qui serait idéalement réglé par la première mesure, bien que quelques personnes aient mentionné que l'on retrouvait des enfants qui ne mangeaient pas à leur faim bien avant la hausse des prix. On s'est parfois demandé de quelle façon exactement le gouvernement fédéral comptait mettre une telle mesure en place, puisqu'il faudrait traiter avec les commissions scolaires et les ministères provinciaux responsables de l'éducation. Au Québec, certaines personnes se sont demandé si cela viendrait empiéter sur les programmes provinciaux déjà en place, comme le *Club des petits déjeuners*.

Les gens se sont aussi montrés favorables à l'idée de rendre les forfaits Internet et cellulaires plus abordables. On a souvent mentionné que l'accès à Internet et à la téléphonie cellulaire était désormais une nécessité de la vie, et qu'il était frustrant que les forfaits soient offerts à des prix exorbitants au Canada comparativement à d'autres pays. Toutefois, plusieurs questions ont été soulevées quant à la façon dont cette mesure serait mise en œuvre, et en quoi elle devrait être privilégiée par rapport à d'autres enjeux plus importants relatifs à la hausse du coût de la vie. Certaines personnes ont dit avoir déjà entendu parler de mesures prises contre les sociétés de télécommunications, sans succès, et se sont demandé de quelle façon exactement le gouvernement comptait s'y prendre. Cette mesure était parfois considérée comme une autre promesse qui semblait bien en théorie, mais qui ne mènerait probablement à rien. Il convient aussi de souligner que presque personne au sein des groupes de discussion ne connaissait le terme « frais indésirables ».

La mesure sur l'assurance médicaments a elle aussi suscité en général des réactions très positives, même si elle a rarement été choisie comme l'une des deux priorités. Ceux et celles qui ne l'ont pas incluse en tête de liste ont expliqué qu'elle ne leur profiterait pas personnellement, soit parce que leurs médicaments d'ordonnance étaient déjà couverts par leur régime collectif au travail ou parce qu'ils n'utilisaient pas de contraceptifs ni de médicaments ou appareils pour diabétiques. Certaines personnes ont en outre fait observer que, si elles devaient accorder la priorité à une mesure en matière de soins de santé, elles choisiraient plutôt celle sur les accords visant à renforcer l'accès aux soins, puisqu'elle avait une plus vaste portée.

Cela dit, plusieurs ont relevé que les Canadiennes et les Canadiens étaient de moins en moins nombreux à détenir une assurance médicaments, et que la gratuité de ces classes de médicaments permettrait au système de santé d'épargner à long terme, puisqu'un plus grand nombre de personnes prendraient les médicaments prescrits. Quelques jeunes femmes considéraient particulièrement la gratuité des contraceptifs comme un pas dans la bonne direction. Certains participants et participantes se sont demandé pourquoi seuls les contraceptifs et médicaments contre le diabète étaient couverts, ce qui leur semblait arbitraire. Même si, en principe, pratiquement tout le monde était favorable à l'assurance médicaments et jugeait que cela devrait faire partie du système de soins de santé publics, certains se demandaient quelle était l'urgence de cette mesure, compte tenu du fait que de nombreuses personnes détenaient déjà une assurance et que l'accès aux soins primaires était plus important. Au Québec, quelques personnes avaient l'impression que le régime d'assurance maladie provincial couvrait déjà ces médicaments et appareils et que cette mesure ferait double emploi. Il convient de souligner que personne ne s'opposait au fait que le gouvernement fédéral intervienne dans l'assurance médicament; on voulait simplement savoir si cette mesure représentait une valeur ajoutée pour les Québécoises et les Québécois.

Comme il a été mentionné, les participantes et les participants étaient nombreux dans tous les groupes d'âge et toutes les régions à privilégier la mesure concernant les accords avec les provinces et les territoires visant à renforcer l'accès aux soins primaires et à réduire les temps d'attente. L'état du système de santé était manifestement une préoccupation majeure pour plusieurs, et de nombreux témoignages ont confirmé les longues attentes à l'urgence ou pour subir une intervention, ou encore la difficulté de trouver un médecin de famille. Par conséquent, la notion de « renforcer l'accès aux soins primaires et réduire les temps d'attente » a fortement attiré l'attention. Toutefois, lorsqu'ils ont examiné la mesure même de plus près, les gens ont souvent noté qu'il s'agissait d'une simple promesse de conclure un accord avec d'autres ordres de gouvernement, ce qui pourrait ou non améliorer l'accès aux soins à long terme. Ils espéraient que cela donne lieu à de réelles améliorations, mais certains participants plus âgés se sont rappelé qu'il y avait eu beaucoup de battage dans le passé au sujet d'accords sur les soins de santé entre le fédéral et les provinces, sans résultat.

La reconnaissance des titres de compétences des travailleurs de la santé étrangers a aussi trouvé un écho favorable, même si certaines personnes avaient l'impression que l'on parlait depuis longtemps de cet enjeu et que des mesures étaient déjà mises en place à cet égard. On était généralement conscient de la pénurie de main-d'œuvre en santé qui sévissait au Canada, et du fait que de nombreux immigrants hautement spécialisés pourraient aider à atténuer le problème, mais qu'ils ne pouvaient exercer au pays en raison de la bureaucratie et de la réglementation, tant de la part du gouvernement que des associations professionnelles. Relativement peu de participantes et de participants ont choisi

cette mesure parmi leurs priorités, mais parmi ceux qui l'ont fait, quelques-uns étaient de nouveaux arrivants qui s'étaient eux-mêmes heurtés aux nombreux obstacles les empêchant d'exercer leur profession au Canada, ou qui connaissaient quelqu'un dont c'était le cas.

La mesure visant à s'assurer que les mieux nantis paient leur juste part a en général été accueillie très favorablement. Dans la plupart des groupes, au moins quelques personnes l'ont choisi comme l'une de leurs deux priorités. Une majorité s'est dite favorable à l'idée ou au principe de faire payer davantage les Canadiennes et les Canadiens les mieux nantis. Certaines personnes ont mentionné le fossé qui continue de se creuser entre les riches et le reste de la population, affirmant que les mieux nantis avaient réalisé d'énormes profits durant la pandémie, tandis que les autres avaient perdu du terrain et que la classe moyenne était en train de disparaître. Il était donc évident que, du moins pour certains, l'idée d'une redistribution des revenus était attirante, quoique rien dans la mesure ne fasse référence à la façon dont le revenu généré auprès des mieux nantis serait affecté ou utilisé. Quelques participantes et participants ont relevé qu'il faudrait probablement beaucoup d'argent pour mettre en œuvre les autres mesures de la liste, et ont dit préférer que ces sommes proviennent de la tranche supérieure de 0,1 % plutôt que de la classe moyenne.

Lorsque cette mesure a fait l'objet de discussions plus approfondies, des préoccupations ont été soulevées à la fois de la part de ceux qui trouvaient qu'elle n'allait pas suffisamment loin et de ceux qui s'inquiétaient de conséquences imprévues. Certains participants et participantes jugeaient que de simplement « demander » à la tranche supérieure de 0,1 % de « contribuer un peu plus » semblait une mesure modeste et très timide qui ne générerait pas beaucoup de revenus. D'autres doutaient que l'Agence du revenu du Canada réussisse réellement à percevoir davantage auprès de la tranche supérieure de 0,1 %, notant que les gens riches à ce point trouvent toujours des moyens d'éviter de payer plus d'impôt. Ce cynisme quant à la capacité du gouvernement de faire payer les mieux nantis est revenu constamment dans presque toutes les séances. Lorsqu'on leur a dit qu'une telle mesure permettrait d'amasser des milliards de dollars en revenus supplémentaires chaque année, plusieurs participantes et participants se sont montrés sceptiques sur la possibilité que cela se concrétise un jour.

On a aussi discuté de la façon dont les mieux nantis allaient payer leur juste part. Les gens comprenaient mal le mécanisme d'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital. Certains croyaient qu'un taux de 67 % serait maintenant imposé sur les gains en capital, et se sont demandé si cette mesure allait toucher les personnes ayant une entreprise à domicile ou les propriétaires de chalet. On ne comprenait pas du tout pourquoi les revenus tirés des gains en capital sont actuellement imposés à un taux beaucoup plus bas que les revenus d'emploi. Les rares réactions négatives provenaient de la faible minorité de participantes et participants qui avaient l'impression que cette mesure portait sur la hausse de l'impôt et que le gouvernement comptait augmenter l'impôt pour tous.

Les préoccupations relatives aux dépenses gouvernementales et au déficit variaient en fonction de l'âge. Relativement peu de participantes et de participants ont mentionné spontanément cet enjeu, et il était évident que ce n'est pas le montant du déficit qui faisait les manchettes lors de l'annonce du budget. Les plus jeunes ne s'inquiétaient généralement que très peu, voire pas du tout, du déficit, étant trop occupés à se soucier de leur propre budget, et étaient d'avis que la dette et le déficit ne sont

que des « chiffres », et donc qu'ils sont plutôt abstraits. Chez les plus âgés, en particulier dans les Prairies, certains ont dit avoir l'impression que le gouvernement dépensait trop de façon arbitraire et dissipée et qu'il était motivé par des considérations politiques, et on s'inquiétait des conséquences à long terme d'une augmentation constante de la dette sur les générations futures. Quelques personnes ont mentionné avoir lu quelque part que l'intérêt sur la dette nationale était maintenant plus élevé que ce que le gouvernement dépense chaque année pour les soins de santé. Lorsque les participantes et les participants ont été questionnés plus en détail sur leurs préoccupations concernant le déficit et la dette nationale, la plupart ont reconnu qu'ils y songeaient parfois, mais il était en général évident qu'il ne s'agissait pas pour eux d'une grande priorité. Les enjeux les plus pressants étaient l'abordabilité, le logement et les soins de santé; la dette nationale était quant à elle un concept plutôt abstrait et un problème à long terme qui ne touchait pas les gens personnellement dans l'immédiat.

Après avoir discuté de l'ensemble des mesures, les gens s'entendaient pour dire qu'ensemble, elles semblaient positives et pourraient aider la population plus jeune. Certains participants et participantes, en particulier dans les groupes des Prairies, ont aussi spontanément mentionné la hausse récente de la tarification du carbone et avaient l'impression qu'il s'agissait de la principale cause de l'inflation alimentaire. Ils auraient aimé que le budget prévoie des mesures à cet égard.

### **C. Réactions au plan sur le logement**

Avant de prendre connaissance des mesures du budget portant sur le logement, les participantes et les participants devaient indiquer s'ils avaient récemment entendu des annonces ou des nouvelles du gouvernement fédéral à ce sujet. Chez les plus jeunes, pratiquement personne n'avait entendu parler de mesures du gouvernement fédéral pour lutter contre la crise du logement. En revanche, les participants plus âgés, de même que ceux qui cherchaient à acheter une première propriété ou qui devront renouveler leur hypothèque dans les prochaines années, étaient plus nombreux à être au courant des stratégies du gouvernement. Ils avaient entendu parler de la période d'amortissement de 30 ans des prêts hypothécaires, de la possibilité pour les locataires d'inclure leurs antécédents de paiement de loyer dans leur cote de crédit, des plans de construction de logements sur des terrains du gouvernement et de l'interdiction aux étrangers d'acheter des propriétés, et savaient en général que le gouvernement comptait construire des logements. Les gens confondaient aussi souvent les initiatives fédérales, provinciales et municipales en matière de logement, et avaient l'impression que de telles mesures avaient déjà trop tardé.

On a ensuite expliqué que le budget de 2024 comprenait une stratégie en matière de logement visant à construire 3,87 millions de nouveaux logements d'ici 2031, ainsi qu'à mettre en œuvre une série de mesures pouvant être divisées en trois volets : celles visant à accroître l'offre de logements en en construisant davantage, celles ciblant les locataires et les personnes souhaitant accéder à la propriété, et celles cherchant à répondre aux besoins des personnes ayant le plus de difficulté à se payer un logement. Chez les participantes et participants plus âgés, de même que chez ceux cherchant à accéder à la propriété, certains avaient vaguement entendu parler de ce plan ou du projet de construire près de quatre millions de nouveaux logements. Les plus jeunes, en revanche, n'en savaient que peu à ce sujet, voire rien du tout.

## Mesures visant à construire des logements

Les participantes et les participants se sont vu présenter cinq mesures visant à favoriser la construction de logements afin d'accroître l'offre :

- a) *Signer 179 ententes dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements afin de réduire les formalités administratives et de réduire les délais de construction de plus de 750 000 logements au cours de la prochaine décennie.*
- b) *Tirer parti des territoires fédéraux, comme ceux utilisés par Postes Canada et le ministère de la Défense, ainsi que des bureaux du gouvernement pour construire de nouvelles habitations, plus rapidement.*
- c) *Favoriser la construction de logements locatifs en investissant plus de 15 milliards de dollars au titre du Programme de prêts pour la construction d'appartements qui aidera les constructeurs à obtenir les montants nécessaires à ces nouveaux projets.*
- d) *Changer la façon dont les habitations sont construites au Canada en investissant dans les technologies comme les usines de logements préfabriqués et les catalogues de conceptions de logements préapprouvés.*
- e) *Simplifier la reconnaissance des titres de compétences étrangers dans le domaine de la construction afin d'aider les travailleurs des métiers spécialisés à construire plus de maisons.*

Ces mesures visant à favoriser la construction de logements ont suscité des réactions variées, allant du scepticisme à l'ambivalence et à l'optimisme. Dans presque tous les groupes, on a fait observer que la construction de logements ne signifiait pas nécessairement que ceux-ci seraient abordables. En effet, plusieurs participantes et participants ont relevé que l'on construisait déjà un grand nombre de nouveaux logements dans leur communauté, mais que cela ne semblait pas faire baisser les prix; ils étaient donc très sceptiques quant à l'efficacité de telles mesures. On voyait des grues affairées à ériger des condos de luxe ou d'immenses maisons individuelles que ne pourraient jamais se permettre les acheteurs d'une première propriété ou les locataires.

Quelques personnes ont fait remarquer que, selon la théorie économique classique, l'augmentation de l'offre devrait entraîner une baisse des prix, mais qu'au cours des dernières années, cela n'a pas été le cas du logement. Certains ont relevé que le véritable problème était la financiarisation du logement et la spéculation des investisseurs faisant augmenter les prix, et auraient aimé que des mesures soient prises à ce sujet. D'autres estimaient que l'inabordabilité des logements à l'heure actuelle était principalement attribuable à la hausse des loyers et des taux d'intérêt, et que le problème était exacerbé par le grand nombre d'immigrants admis au pays au cours des dernières années, sans plan pour les loger. En parallèle, la plupart des gens étaient d'avis que, dans leur ensemble, ces mesures constituaient un petit pas dans la bonne voie et qu'elles pourraient améliorer la situation à long terme, même plusieurs d'entre elles auraient dû être mises en œuvre il y a plusieurs années afin d'éviter la crise du logement qui sévit actuellement.

Certaines observations ont été formulées au sujet de mesures précises de la liste. D'abord, les ententes dans le cadre du *Fonds pour accélérer la construction de logements* ont suscité des réactions positives, en ce qu'on accueillait favorablement toute mesure menant à la construction de logements. Certains se sont moqués du nombre exact de 179 ententes, et se sont demandé quel était le lien entre une

entente dans le cadre d'un programme dont ils ignoraient l'existence et la construction de logements abordables qui viendrait réellement changer les choses pour eux. Le cynisme était élevé, et on craignait parfois que la réduction des formalités administratives et l'accélération de la construction ne viennent réduire les normes de bâtiment.

Les participantes et les participants se sont aussi montrés favorables à l'utilisation des terrains publics pour construire des logements, bien que certains se soient demandé si la pénurie de terrains où construire constituait réellement un problème dans un pays aussi vaste que le Canada. On ignorait aussi que le gouvernement fédéral détenait tant de terrains inutilisés pouvant servir à cette fin.

L'investissement de 15 milliards de dollars dans le cadre du *Programme de prêts pour la construction d'appartements* a suscité des réactions partagées. On ne comprenait pas toujours le fonctionnement d'une telle mesure, et on se demandait si les destinataires de ces fonds seraient ou non tenus de construire des logements abordables pour le Canadien moyen. Cette mesure serait considérée comme plus efficace si elle comprenait une description de la façon dont on obligerait les constructeurs à prévoir un certain pourcentage de logements jugés abordables. Certaines personnes avaient aussi l'impression que les constructeurs d'habitations disposaient déjà de beaucoup de fonds, et craignaient que seules les grandes sociétés ne tirent profit de ce programme.

L'idée d'investir dans les usines de logements préfabriqués et les catalogues de conceptions de logements préapprouvés a été accueillie plutôt favorablement. Les gens ont aimé que l'on trouve des solutions plus novatrices et futuristes. Les seules inquiétudes concernaient la qualité potentielle de logements construits à partir de matériaux préfabriqués, et la possibilité que cela vienne atténuer un problème à court terme tout en en créant un nouveau à long terme.

La plupart des gens ont accueilli avec réserve la simplification de la reconnaissance des titres de compétences étrangers dans le secteur de la construction, étant conscients que la pénurie de main-d'œuvre était l'un des obstacles à la construction de logements. Toutefois, certains se sont aussi demandé dans quelle mesure cette reconnaissance des titres constituait un problème dans le secteur, ou s'il y avait tout simplement une pénurie de travailleurs en général. Tous avaient entendu parler de cet enjeu dans le domaine de la santé, avec la reconnaissance des médecins et des infirmières et infirmiers de l'étranger, mais peu comprenaient en quoi cela s'appliquait à un secteur associé au travail manuel non spécialisé. Certaines personnes se sont demandé pourquoi ce travail ne pouvait pas être fait par des Canadiennes et des Canadiens, compte tenu du nombre de personnes faisant carrière dans des métiers spécialisés.

Encore une fois, quelques participantes et participants ont relevé que ces mesures pourraient améliorer la situation dans plusieurs années, mais qu'elles ne changeraient rien dans l'immédiat. Ils auraient aimé voir plus de mesures concernant les taux d'intérêt et la hausse exorbitante des loyers, et que l'on précise clairement que les nouveaux logements construits seront plus abordables.

## Mesures visant à faciliter l'accès à la propriété et à la location

Les participantes et les participants se sont ensuite vu présenter une série de mesures destinées aux locataires et aux personnes souhaitant accéder à la propriété :

- a) *Prendre des mesures sévères contre la location illégale à court terme (p. ex., Airbnb).*
- b) *Convier les agences d'évaluation du crédit, les prêteurs et les entreprises de technologie financière à donner aux locataires la possibilité d'inclure leurs antécédents de paiement de loyer dans leur cote de crédit, pour les aider à se qualifier pour un prêt hypothécaire et à obtenir de meilleurs taux d'intérêt.*
- c) *Établir la Charte canadienne des droits des locataires pour protéger les locataires. En vertu de celle-ci, les locateurs devront fournir un historique clair des prix des appartements afin que les locataires puissent négocier équitablement. Elle permettra également de sévir contre les rénovictions et de créer un contrat de location normalisé à l'échelle nationale.*
- d) *Permettre un amortissement sur 30 ans des prêts hypothécaires pour les acheteurs d'un premier logement neuf.*
- e) *Prolonger de deux ans l'interdiction visant les acheteurs étrangers.*
- f) *Restreindre l'achat et l'acquisition de maisons unifamiliales existantes par de très grands investisseurs corporatifs.*

Les réactions à ces mesures étaient en grande partie positives. Les participantes et les participants plus jeunes et ceux souhaitant accéder à la propriété ont trouvé que certaines d'entre elles étaient adaptées à leurs besoins. Les plus âgés et ceux qui étaient déjà propriétaires trouvaient aussi que les mesures étaient dans l'ensemble constructives, même si elles n'aidaient pas vraiment les personnes possédant déjà une propriété et ayant de la difficulté à payer les dépenses engendrées. Chez les locataires, plusieurs ont relevé que leur plus grande difficulté est la hausse des loyers, et le fait que, dans plusieurs provinces et dans de nombreuses situations, les locateurs peuvent augmenter le loyer sans restriction; ils auraient donc aimé voir une mesure plus concrète pour y remédier.

La prise de mesures contre la location illégale à court terme comme Airbnb a suscité des réactions partagées, lesquelles dépendaient grandement de la région de résidence. Dans certains marchés, comme Toronto, Montréal et Vancouver, ainsi que dans les régions qui dépendent du tourisme comme l'Île-du-Prince-Édouard et la Gaspésie, les impressions étaient positives. À ces endroits, les médias locaux ont abondamment traité de la location à court terme qui gruge l'offre de logements, et la situation est bien connue de la population. Dans les Prairies ou dans des communautés plus petites du Québec et de l'Ontario, toutefois, les gens trouvaient qu'il s'agissait d'une solution à un problème qui ne les concernait pas. Certains participants et participantes ont examiné cette mesure dans le contexte de leur propre recours aux locations à court terme lorsqu'ils voyagent, jugeant que ce type d'hébergement permettait de rendre les voyages en famille plus abordables, ou encore que les gens devraient avoir le droit de gagner un revenu supplémentaire en louant une partie de leur résidence par l'intermédiaire de ces plateformes.

Les gens ont en général aimé l'idée de permettre aux locataires d'inclure leurs antécédents de paiement de loyer pour les aider à obtenir un prêt hypothécaire, quoiqu'ils n'étaient pas toujours conscients de la difficulté à établir une cote de crédit. Certains se sont dits préoccupés par la difficulté

à obtenir un prêt hypothécaire, affirmant qu'un grand nombre de locataires trouvent les moyens de payer chaque mois un loyer exorbitant, mais se voient refuser une hypothèque dont les paiements mensuels seraient moins élevés. Plusieurs ont toutefois fait remarquer que, quelle que soit la cote de crédit, les prêts hypothécaires demeuraient inabordables en raison des taux d'intérêt actuels.

La création d'une *Charte des droits des locataires* a suscité des réactions partagées. Certaines personnes ont aimé l'idée d'une mesure qui accorderait davantage de droits aux locataires et qui imposerait une plus grande transparence sur le marché locatif en rendant public l'historique des loyers. D'autres se sont toutefois demandé en quoi cette information permettrait de baisser les loyers actuels ou donnerait aux locataires potentiels un plus grand pouvoir de négociation. Les gens étaient d'avis que les locateurs allaient probablement toujours arriver à trouver des locataires prêts à payer un loyer plus élevé en fonction du marché. Plusieurs personnes connaissaient bien le phénomène de « rénoviction » et ont salué les efforts visant à limiter les abus, mais se sont demandé de quelle façon le gouvernement comptait s'y prendre exactement. Les réactions à l'instauration d'un modèle de bail uniforme à l'échelle nationale étaient encore plus partagées. Certains ont cru que cela pourrait s'avérer utile, alors que d'autres se sont demandé en quoi un seul modèle de bail pour l'ensemble du pays pourrait être possible, étant donné les nombreuses normes provinciales différentes concernant les politiques en matière de logement. Quelques participantes et participants ont relevé que, même s'il est vrai que les locataires doivent être mieux protégés, les locateurs ont eux aussi des droits et sont parfois aux prises avec des locataires qui refusent de payer leur loyer ou qui causent des dommages à la propriété.

La plupart des gens se sont dits favorables à la période d'amortissement de 30 ans des prêts hypothécaires pour les acheteurs d'une première propriété nouvellement construite, ce qui pourrait donner les moyens à certaines personnes de verser de plus petits paiements mensuels sur une plus longue période. On s'est par contre inquiété du fait que les nouveaux acheteurs allaient ainsi s'endetter pour plus longtemps et payer plus d'intérêts à long terme.

Les gens avaient l'impression que le problème du logement était en partie causé par la financiarisation de l'immobilier par les sociétés et investisseurs étrangers qui ont fait grimper les prix. Ainsi, plusieurs se sont montrés ouverts à l'idée de prolonger l'interdiction visant les acheteurs étrangers et de restreindre l'achat de maisons unifamiliales existantes par de très grands investisseurs institutionnels. Pour la même raison, certains étaient d'avis que les particuliers ne devraient pas avoir le droit d'acheter plusieurs maisons familiales. La majorité des gens comprenaient bien que l'interdiction visant les acheteurs étrangers s'appliquait aux personnes ne résidant pas au Canada et qui achètent des propriétés uniquement à titre d'investissement, mais quelques personnes se sont demandé si cela concernait aussi les citoyens étrangers vivant au Canada.

## Mesures visant à aider les gens qui ne peuvent se payer un toit

Les dernières mesures présentées ont été décrites comme visant à aider les gens qui ont le plus de difficulté en raison du coût élevé du logement :

- a) *Fournir 1 milliard de dollars au Fonds pour le logement abordable afin de soutenir les fournisseurs de logements sans but lucratif, coopératifs et publics et de répondre aux besoins des personnes les plus touchées par la crise du logement.*
- b) *Lancer un Fonds canadien de protection des loyers pour aider les fournisseurs de logements abordables à acquérir des logements locatifs et à préserver leur abordabilité à long terme et à ainsi éviter leur conversion en condos de luxe.*
- c) *Fournir plus de financement aux organisations qui luttent contre l'itinérance.*

Les réactions à ces mesures offrant de l'aide aux personnes qui ne peuvent se payer un toit étaient plutôt favorables, surtout lorsqu'il était question d'augmenter le financement des organisations de lutte contre l'itinérance. Les participantes et les participants ont relevé que l'itinérance était un signe très visible de la crise du logement et du coût de la vie à laquelle ils faisaient face au quotidien. Plusieurs ont parlé des campements de personnes sans-abri et des banques alimentaires dans leur communauté, manifestant beaucoup d'empathie pour les gens travaillant au sein d'organisations tentant de lutter contre l'itinérance. On a toutefois reconnu que l'itinérance était habituellement attribuable à plusieurs facteurs, et qu'elle n'était pas seulement causée par le coût du logement, mais aussi par la hausse des problèmes de santé mentale et de toxicomanie au sein de la société.

Les deux premières mesures présentées ont été jugées ambiguës et bureaucratiques, trop centrées sur le financement de programmes précis plutôt que de décrire les résultats réels, soit le nombre de logements supplémentaires. Presque personne n'avait entendu parler du *Fonds pour le logement abordable* ou du *Fonds canadien de protection des loyers*; la promesse d'investir davantage dans ces fonds semblait donc loin des mesures qui permettraient d'obtenir des résultats visibles. Le soutien aux fournisseurs de logements publics, aux coopératives d'habitation et aux organismes à but non lucratif a été bien reçu, mais les gens voulaient connaître le nombre de logements qui seraient ainsi construits et quels seraient les prix. Il y avait beaucoup de confusion quant au fonctionnement du *Fonds canadien de protection des loyers*, et les gens se demandaient si celui-ci viendrait dire aux propriétaires ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire de leur propriété.

Le plan en matière de logement était en général considéré comme un petit pas dans la bonne direction, mais on jugeait que c'était trop peu, trop tard. Plusieurs estimaient que de telles mesures auraient dû être mises en place il y a longtemps, et qu'elles ne feraient maintenant qu'empêcher la situation de s'aggraver davantage. La construction de 3,87 millions de nouveaux logements semblait ambitieuse, mais les gens ont aussi relevé que la population augmente à un rythme très rapide et que ces logements ne seraient pas terminés avant six ans. Plusieurs des mesures du plan sur le logement consistaient à affecter plus d'argent à des programmes dont la plupart des gens n'avaient jamais entendu parler et qu'ils trouvaient difficiles à comprendre. On comprenait mal quels seraient les résultats de ce financement.

## D. Budget : dernières impressions et association de mots

À la fin de chaque séance de discussion, les participantes et les participants devaient réfléchir au budget fédéral de 2024 à la lumière des faits saillants présentés et discutés. En général, les opinions du budget à ce stade étaient partagées, mais tout de même plus favorables qu'elles ne l'étaient au début des séances, alors que la plupart des gens n'en connaissaient que très peu les détails.

On a demandé aux participantes et aux participants de choisir le mot qui, à leur avis, décrivait le mieux le budget; les réponses étaient très variées. Ceux qui ont décrit le budget de façon plus négative ont choisi des mots comme « insuffisant », « médiocre », « bof », « dispersé », « mal défini », « vague », « sans force », « fantaisiste », « poudre aux yeux », « inabordable », « minimum » et « cupide ». Ceux qui, dès le départ, avaient adopté une perspective plus critique et politique du budget ont eu tendance à mettre l'accent sur les dépenses excessives et irresponsables et sur la dette croissante, se demandant d'où les fonds allaient provenir.

D'autres, dont l'impression du budget était moins fortement négative, n'ont pas remis en question les motifs du gouvernement, mais étaient plutôt résignés à l'idée que les promesses sont souvent « trop peu trop tard » ou qu'elles ne finissent jamais par se concrétiser. Après avoir discuté de toutes ces mesures précises, plusieurs participantes et participants avaient l'impression que le budget était éparpillé, un mélange de politiques mal définies qui semblaient toutes honorables, mais dépourvues d'un thème central. Plusieurs se demandaient à quoi ressemblerait la mise en œuvre du budget, et si les mesures allaient réellement produire des résultats. D'autres croyaient que le budget n'avait pour visée que la prochaine campagne électorale et donc qu'aucune de ses mesures ne serait instaurée.

Certains participants et participantes ont quant à eux réagi plus favorablement au budget, et les mots choisis étaient plus positifs : « un pas dans la bonne direction », « équité », « tentative », « positif », « logement », « empathique », « optimiste », « futuriste », « social » et « abordabilité ». En général, les opinions étaient plus positives chez les jeunes et les résidents du Québec. Les membres de ces segments de la population n'en savaient souvent que très peu, voire rien du tout, au sujet du budget avant les séances; ils ont donc réagi aux faits saillants présentés tels quels, sans être influencés par les commentaires de décideurs, des médias ou des partis de l'opposition. Certains se sont concentrés sur les thèmes des politiques budgétaires, indiquant qu'il s'agissait d'un budget sur le logement ou d'un budget social, ou qu'il était axé sur l'équité. Ils ont aimé la créativité qui semblait avoir inspiré le budget, trouvant certaines des mesures proposées originales. Certaines personnes ayant décrit le budget de façon positive étaient tout de même d'avis que c'était « trop peu, trop tard », que les mesures, bien que louables, avaient trop tardé et qu'elles auraient dû être mises en place il y a de nombreuses années. D'autres ont trouvé que certaines des mesures étaient formulées de façon vague et frileuse, par exemple la « surveillance » des grandes chaînes d'épicerie, ou jugeaient qu'on ne tenait pas suffisamment compte des causes profondes de la crise d'abordabilité.

Lorsqu'on a demandé aux participantes et aux participants à qui, à leur avis, s'adressait le budget, certains estimaient qu'il tentait de répondre aux besoins des jeunes en raison de son accent sur le logement et de l'absence d'initiatives destinées aux personnes plus âgées. Les participants plus âgés, ayant suivi de plus près les actualités concernant le budget, ont plus souvent indiqué que celui-ci ciblait les jeunes générations, puisque ce thème revenait souvent dans les bulletins de nouvelles et les

commentaires menant à l'annonce du budget. Les jeunes, en revanche, étaient moins certains des destinataires, trouvant que plusieurs des mesures viseraient la population dans son ensemble, ou qu'elles seraient instaurées trop tard pour les aider.

## Annexe A : Méthodologie

Environics Research a mené, en avril 2024, une série de 10 séances virtuelles de discussion en groupe visant à évaluer le niveau de connaissance et les attitudes des Canadiennes et des Canadiens à l'égard du budget fédéral de 2024 et de ses mesures.

### Composition des groupes

Environics Research a mené, en avril 2024, une série de 10 séances virtuelles de discussion en groupe visant à évaluer les réactions des Canadiennes et des Canadiens au budget fédéral annoncé dans l'après-midi du 16 avril 2024. Les discussions se sont déroulées sur la plateforme Zoom. Deux séances ont été menées dans chacune des régions suivantes : la Colombie-Britannique (le 16 avril), les Prairies (le 17 avril), l'Ontario (le 18 avril), le Canada atlantique (le 19 avril) et le Québec (le 22 avril). Les deux séances du Québec ont été menées en français, et les huit autres, en anglais. Les groupes ont été formés en fonction de l'âge (les 18 à 34 ans, les 34 à 55 ans et les 55 ans et plus) ou par situation de logement (soit les acheteurs potentiels et les propriétaires qui doivent renouveler leur prêt hypothécaire sous peu).

Emplacement (langue des séances)	Date	Heure
Colombie-Britannique (en anglais)	Mardi 16 avril	20 h, HE (17 h, HP) – groupe 1 – 18 à 34 ans 22 h, HE (19 h, HP) – groupe 2 – propriétaires devant renouveler leur prêt hypothécaire au cours des deux prochaines années
Provinces des Prairies [Manitoba, Saskatchewan et Alberta] (en anglais)	Mercredi 17 avril	18 h, HE (17 h, HC/16 h, HR) – groupe 3 – 55 ans et plus 20 h, HE (19 h, HC/18 h, HR) – groupe 4 – 18 à 34 ans
Ontario (en anglais)	Jeudi 18 avril	17 h, HE – groupe 5 – acheteurs potentiels d'une propriété 19 h, HE – groupe 6 – 18 à 34 ans
Provinces de l'Atlantique [T.-N.-L., N.-É., N.-B. et Î.-P.-É.] (en anglais)	Vendredi 19 avril	15 h, HE (16 h, HA) – groupe 7 – 55 ans et plus 17 h, HE (18 h, HA) – groupe 8 – 18 à 54 ans considérant appartenir à la classe moyenne
Québec (en français)	Lundi 22 avril	17 h, HE – groupe 9 – acheteurs potentiels d'une propriété 19 h, HE – groupe 10 – 35 à 54 ans

Les 66 participantes et participants étaient tous âgés de 18 ans et plus et appartenaient à différents groupes d'âge, niveaux de scolarité et milieux. Les séances de discussion, de 90 minutes environ, regroupaient de six à huit personnes (sur les huit personnes recrutées pour chacun des groupes). Tous et toutes se sont vu offrir une somme de 100 \$ pour les inciter à prendre part à la discussion et les remercier de leur présence.

## Recrutement

Environics a mis au point un questionnaire de recrutement, puis l'a transmis à Finances Canada à des fins de vérification avant de le déployer. Le recrutement a été effectué par le partenaire d'Environics, Trend Research, une entreprise de recrutement d'études qualitatives bien établie et parmi les plus respectées au pays. Toutes les activités de recrutement ont été menées au téléphone et par courriel par l'équipe professionnelle de recruteurs qualifiés et expérimentés de Trend. Trend gère un panel de participants potentiels à des études qualitatives partout au Canada. Le panel est composé de personnes qui ont pris part à des sondages quantitatifs et qui ont accepté que l'on communique de nouveau avec elles pour prendre part à des études qualitatives rémunérées, ainsi que de personnes recrutées au moyen de publicités sur les médias sociaux. Les participantes et les participants ont été joints aléatoirement par téléphone ou par courriel, puis ont fait l'objet d'une sélection afin de s'assurer qu'ils étaient invités à la séance pertinente. Ils ont également été sélectionnés de façon à assurer un mélange de sexes, de niveaux de scolarité et d'âges au sein des groupes, mais aussi en tenant compte de leur aisance à exprimer librement leur opinion devant d'autres personnes. Les critères d'exclusion standards ont été appliqués (emploi dans le domaine des études de marché, des médias ou pour le gouvernement fédéral, et participation récente à une séance de discussion en groupe). Tous et toutes se sont vu offrir une somme de 100 \$ pour les inciter à prendre part à la discussion et les remercier de leur présence.

Toutes les séances ont été enregistrées sur bandes audio et vidéo pour pouvoir être utilisées par l'équipe de recherche lors de l'analyse subséquente; les participantes et les participants devaient consentir à un tel enregistrement durant le processus de recrutement et au moment de se présenter à la séance. On les assurait cependant que leurs renseignements personnels et la confidentialité de leurs réponses seraient préservés.

## Animation

Deux chercheurs d'expérience ont animé les diverses séances :

- Derek Leebosh, vice-président d'Environics, a animé toutes les séances en anglais.
- France Mercier, associée principale, a animé les deux séances en français.

L'intégralité de la phase qualitative a été menée conformément aux normes professionnelles et aux lois fédérales applicables (p. ex., la LPRPDE).

## Limites

L'étude qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population, plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait une étude quantitative. Les résultats d'une recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population.

## Annexe B : Guide de discussion

18 avril 2024

**Environics Research**  
**Séances de discussion postbudgétaires sur l'économie canadienne**  
**Finances Canada – Guide de discussion**

**1. Présentation du déroulement (10 minutes)**

Bonjour à toutes et à tous, je m'appelle [nom] et je travaille pour Environics Research, une société de recherche sur l'opinion publique. Bienvenue à cette séance de discussion en ligne. C'est moi qui l'animerai. Elle s'inscrit dans une série de séances de discussion en ligne que nous menons auprès de personnes d'un bout à l'autre du pays pour le compte du gouvernement du Canada. La séance durera au plus 90 minutes.

Nous souhaitons connaître votre opinion; n'hésitez donc pas à exprimer votre accord ou votre désaccord avec les autres participantes et participants. Sachez également que notre discussion est enregistrée pour m'aider à rédiger mon rapport. Cet enregistrement ne sera utilisé qu'à l'interne pour analyser la recherche et ne sera transmis à aucun tiers. ANIMATION, LANCER L'ENREGISTREMENT À PARTIR DE L'APPLICATION ZOOM.

De plus, quelques observateurs de l'équipe de recherche et du gouvernement du Canada assisteront à la séance et prendront des notes en sourdine. Permettez-moi de vous rappeler que tout ce que vous direz ici demeurera confidentiel et anonyme et qu'aucun de vos commentaires ne sera associé à votre nom, et ce, dans tous les rapports produits dans le cadre de ce projet.

Nous échangerons principalement par vidéo, mais je partagerai également mon écran avec vous pour vous montrer des choses. Nous utiliserons aussi la fonction de clavardage (« Chat ») de temps à autre, lorsque je vous demanderai de réagir par écrit. Je vais taper « Allô » dans la fenêtre de clavardage; pouvez-vous tous le voir? Veuillez répondre « Allô » à « Tout le monde » (« Everyone ») afin que l'on puisse s'assurer que tout fonctionne correctement pour tous les participants.

Si vous avez l'impression de ne pas avoir eu l'occasion de vous exprimer au cours de la séance, n'hésitez pas à ajouter vos commentaires par écrit à l'aide de la fonction de clavardage. Faites part de vos commentaires à tout le monde, à moins que vous ne sentiez le besoin de m'envoyer un message privé.

Avant de commencer, j'aimerais également dire que si vous croyez qu'il peut y avoir beaucoup de bruit de votre côté (p. ex., des enfants, un chien qui aboie, etc.), veuillez cliquer sur le bouton « Sourdine » (« Mute »). Réactivez le son lorsque vous désirez dire quelque chose. Vous recevrez la rémunération en argent promise par virement électronique dans les deux prochaines semaines.

Faisons un tour de table virtuel pour que chaque personne se présente. Dites-nous votre prénom et parlez-nous un peu de vous en nous indiquant, par exemple, d'où vous appelez, le

type d'emploi que vous occupez ou les études que vous faites, ainsi que la composition de votre ménage (famille, animaux de compagnie, etc.).

## 2. Budget fédéral – Premières impressions (15 minutes)

Nous discuterons aujourd'hui d'enjeux liés à l'économie canadienne. Avez-vous entendu quelque chose au sujet de l'économie au cours des derniers jours, par exemple, dans les nouvelles ou les annonces du gouvernement fédéral? **SI OUI**, qu'avez-vous entendu?

**EXPLORER SI PAS MENTIONNÉ** : Qu'en est-il du budget fédéral? En avez-vous entendu parler? **RÉPONSE À MAIN LEVÉE**

Y en a-t-il parmi vous qui ont regardé le discours du budget prononcé par la ministre des Finances ou qui en ont vu des extraits dans les nouvelles ou sur les réseaux sociaux, ou ont entendu parler d'annonces prébudgétaires au cours des dernières semaines?

**AU BESOIN, LIRE CE QUI SUIT** : Le gouvernement fédéral annonce chaque année un budget pour l'année à venir. Il y décrit les domaines dans lesquels il investira ainsi que ses plans pour de nouveaux programmes. Le budget fédéral de cette année a été présenté [aujourd'hui/hier/cette semaine].

Veuillez répondre à la question suivante dans la fenêtre de clavardage : « Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit en pensant au budget fédéral de cette année? » **REMARQUE** : Il peut s'agir de votre impression globale du budget, ou d'une mesure précise dont vous vous souvenez. (Remarque : Si vous n'avez rien entendu au sujet du budget, vous pouvez inscrire « Rien ».)

Pourquoi?

**EXPLORER** : Votre impression globale du budget est-elle positive ou négative? Pourquoi?

Y a-t-il des aspects précis de ce budget dont vous avez entendu parler et qui vous ont plu?

S'il y a lieu, quel était le principal « scénario » ou « thème » du budget de cette année?

**EXPLORER** : Était-il semblable aux budgets des dernières années, ou était-il axé sur un thème différent? De quelle façon?

Y a-t-il quoique ce soit que vous auriez souhaité retrouver dans le budget et qui n'y était pas?

Y a-t-il des aspects dans ce budget qui influenceront – à la hausse ou à la baisse – votre situation financière personnelle ou celle de votre ménage? Lesquels?

### 3. Budget fédéral – Examen en détail (20 minutes)

Le budget comprenait plusieurs mesures précises; je vais vous en présenter quelques-unes pour connaître vos réactions (que ce soit, ou non, la première fois dont vous en entendez parler). Voici une liste de certains des éléments clés du budget. REMARQUE : Les mesures liées au logement ne figurent pas dans cette liste puisque nous les examinerons plus tard.

#### **PARTAGER L'ÉCRAN (DIAPOSITIVE 1)**

- a) Stabiliser le coût du panier d'épicerie en surveillant les grands marchés d'alimentation, en favorisant la concurrence et en contrant la « réduflation ».
- b) Mettre en place un programme national d'alimentation scolaire qui fournira des repas à 400 000 enfants de plus chaque année.
- c) S'attaquer aux frais indésirables et rendre plus abordables les services Internet et de téléphonie cellulaire.
- d) Établir un régime national d'assurance médicaments en commençant par une couverture universelle des moyens de contraception et des médicaments et appareils pour diabétiques.
- e) Signer des accords avec chaque province et territoire pour renforcer l'accès aux soins primaires et réduire les temps d'attente.
- f) Accroître la reconnaissance des titres de compétence étrangers pour aider plus de travailleurs de la santé à exercer au Canada.
- g) Faire en sorte que les Canadiens et Canadiennes les plus nantis paient leur juste part en demandant au palier supérieur de 0.1 % du Canada de contribuer un peu plus.

Veillez répondre dans la fenêtre de clavardage : « Quels sont les deux éléments de cette liste qui se démarquent positivement pour vous, personnellement? » Vous pouvez inscrire la lettre associée à chaque énoncé.

Encore une fois, dans la fenêtre de clavardage : « Y a-t-il quelque chose dans cette liste qui est, d'après vous, une mauvaise idée? »

Examinons chaque item. À chaque énoncé : Qui, parmi vous, a retenu ceci comme un élément s'étant démarqué? Pourquoi? Que pensez-vous de cette mesure? Y en a-t-il parmi vous qui croient que c'est une mauvaise idée? Pourquoi?

**EXPLORER LES MESURES FISCALES (g) :** Le gouvernement propose de rehausser les impôts pour le palier supérieur de 0.1 % du Canada afin de permettre des investissements qui serviront à construire plus de logements, à réduire le coût de la vie et à favoriser l'emploi et la croissance. Êtes-vous pour ou contre cette approche? Pourquoi?

**EXPLORER :** Avez-vous des préoccupations quant à l'évasion fiscale au sein des plus riches? Ou est-ce que ces revenus devraient servir à autre chose?

Dans l'ensemble, croyez-vous que ces mesures budgétaires aideront votre génération (ou les générations plus jeunes) à avancer dans la vie?

Le gouvernement fédéral affirme également que ce budget s'inscrit dans ses objectifs de prise en charge du déficit et de dépense responsable. Le ratio dette-PIB est faible et demeurera sur une pente descendante. À la lumière des mesures précises examinées, quelle est l'importance de cet objectif? A-t-il un impact sur vous, personnellement? Pourquoi ou pourquoi pas?

#### 4. Répercussions sur le logement (30 minutes)

Avez-vous entendu parler de mesures prises par le gouvernement du Canada pour tenter de régler les problèmes d'accessibilité et d'abordabilité du logement, y compris dans le cadre du budget? **SI OUI** : Qu'avez-vous entendu à ce sujet?

En plus des mesures que nous venons d'examiner, le gouvernement a présenté un plan budgétaire pour répondre à la crise du logement. Ce plan comprend une stratégie visant à rendre disponibles 3,87 millions de nouveaux logements d'ici 2031. Le Plan du Canada sur le logement comporte trois volets. Nous examinerons chacun d'eux et discuterons de vos réactions à certaines des mesures précises énoncées.

Pour commencer, voici une liste de mesures devant favoriser la construction de plus de logements. Plus précisément... **PARTAGER L'ÉCRAN (DIAPOSITIVE 2)**

- a) Signer 179 ententes dans le cadre du *Fonds pour accélérer la construction de logements* afin de réduire les formalités administratives et de réduire les délais de construction de plus de 750 000 logements au cours de la prochaine décennie.
- b) Tirer parti des territoires fédéraux, comme ceux utilisés par Postes Canada et le ministère de la Défense, ainsi que des bureaux du gouvernement pour construire de nouvelles habitations, plus rapidement.
- c) Favoriser la construction de logements locatifs en investissant plus de 15 milliards de dollars au titre du Programme de prêts pour la construction d'appartements qui aidera les constructeurs à obtenir les montants nécessaires à ces nouveaux projets.
- d) Changer la façon dont les habitations sont construites au Canada en investissant dans les technologies comme les usines de logements préfabriqués et les catalogues de conceptions de logements préapprouvés.
- e) Simplifier la reconnaissance des titres de compétences étrangers dans le domaine de la construction afin d'aider les travailleurs des métiers spécialisés à construire plus de maisons.

Que pensez-vous de ces mesures? Y a-t-il des éléments qui se démarquent d'après vous? Croyez-vous que ces mesures auront un impact sur l'offre de logements au Canada? Qu'en est-il de l'abordabilité du logement?

Le gouvernement met également en œuvre des mesures pour faciliter l'achat ou la location d'une maison. En voici quelques-unes. **PARTAGER L'ÉCRAN (DIAPOSITIVE 3)**

- a) Prendre des mesures sévères contre la location illégale à court terme (p. ex., Airbnb).
- b) Convier les agences d'évaluation du crédit, les prêteurs et les entreprises de technologie financière à donner aux locataires la possibilité d'inclure leurs antécédents

de paiement de loyer dans leur cote de crédit, pour les aider à se qualifier pour un prêt hypothécaire et à obtenir de meilleurs taux d'intérêt.

- c) Établir la Charte canadienne des droits des locataires pour protéger les locataires. En vertu de celle-ci, les locateurs devront fournir un historique clair des prix des appartements afin que les locataires puissent négocier équitablement. Elle permettra également de sévir contre les rénovictions et de créer un contrat de location normalisé à l'échelle nationale.
- d) Permettre un amortissement sur 30 ans des prêts hypothécaires pour les acheteurs d'un premier logement neuf.
- e) Prolonger de deux ans l'interdiction visant les acheteurs étrangers.
- f) Restreindre l'achat et l'acquisition de maisons unifamiliales existantes par de très grands investisseurs corporatifs.

Que pensez-vous de ces mesures? Y a-t-il des éléments qui se démarquent? Croyez-vous que ces mesures auront un impact sur l'abordabilité des logements? Faciliteront-elles l'achat d'une propriété?

Enfin, le gouvernement lancera d'autres mesures visant à aider les personnes qui peinent le plus à se payer un logement. En voici quelques-unes. **PARTAGER L'ÉCRAN (DIAPOSITIVE 4)**

- a) Fournir 1 milliard de dollars au Fonds pour le logement abordable afin de soutenir les fournisseurs de logements sans but lucratif, coopératifs et publics et de répondre aux besoins des personnes les plus touchées par la crise du logement.
- b) Lancer un Fonds canadien de protection des loyers pour aider les fournisseurs de logements abordables à acquérir des logements locatifs et à préserver leur abordabilité à long terme et à ainsi éviter leur conversion en condos de luxe.
- c) Fournir plus de financement aux organisations qui luttent contre l'itinérance.

Que pensez-vous de ces mesures? S'il y a lieu, quel impact auront-elles pour ce qui est d'aider les personnes ayant de la difficulté à payer leur logement?

Parmi toutes ces mesures liées au logement **[ANIMATEUR, AFFICHER DE NOUVEAU LES TROIS FICHES]**, y en a-t-il qui, d'après vous, aideront les générations plus jeunes à avancer dans la vie et favoriseront l'accès pour toutes les générations à une variété d'options de logement abordable?

## 5. Conclusion (15 minutes)

À la lumière de ces faits saillants, quelle est votre impression globale du budget? Dans la fenêtre de clavardage : « Quel mot utiliseriez-vous pour décrire ce budget? »

Pourquoi avez-vous choisi ce mot pour le décrire?

Dans l'ensemble, ce budget va-t-il changer les choses pour les gens de votre entourage ou vous-même en ce qui concerne l'abordabilité et le coût de la vie? Qu'en est-il de la capacité à se payer un logement? De quelle façon?

**[GROUPE 1, 4, 5, 6, 8, 9]** D'après vous, ce budget aidera-t-il les personnes de votre âge et vous-même à avancer dans la vie? Pourquoi ou pourquoi pas? EXPLORER LES MESURES PRÉCISES JUGÉES UTILES, S'IL Y A LIEU.

Nous avons abordé plusieurs sujets aujourd'hui, et je vous suis très reconnaissant d'avoir consenti à nous accorder le temps et l'énergie nécessaires pour participer et nous faire part de votre opinion. Vos commentaires sont très importants et très utiles. Avant de terminer, je vous invite à me faire part de tout autre commentaire relatif aux sujets d'aujourd'hui que vous aimeriez transmettre au gouvernement du Canada.

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!**

## Annexe C : Questionnaire de recrutement

## Questionnaire de recrutement

4 mars 2024

**Environics Research Group Itée**  
**Groupes de discussion postbudgétaire, printemps 2024**  
**Finances Canada**  
**PN11919**

**Questionnaire de recrutement pour les séances de discussion en groupe**

Nom du répondant : \_\_\_\_\_

N° de tél. (domicile) : \_\_\_\_\_

N° de tél. (travail) : \_\_\_\_\_

N° de groupe : \_\_\_\_\_

Recruteur : \_\_\_\_\_

GROUPE 1 Colombie-Britannique – Adultes de 18 à 34 ans Mardi 16 avril 20 h HNE (17 h HNP)	GROUPE 2 Colombie-Britannique – Propriétaires devant renouveler leur prêt hypothécaire Mardi 16 avril 22 h HNE (19 h HNP)	GROUPE 3 Prairies – Adultes de 55 ans ou plus Mercredi 17 avril 18 h HNE (17 h HNC/16 h HNR)	GROUPE 4 Prairies – Adultes de 18 à 34 ans Mercredi 17 avril 20 h HNE (19 h HNC/18 h HNR)
GROUPE 5 Ontario – Acheteurs potentiels Jeudi 18 avril 17 h HNE	GROUPE 6 Ontario – Adultes de 18 à 34 ans Jeudi 18 avril 19 h HNE	GROUPE 7 Atlantique – Adultes de 55 ans ou plus Vendredi 19 avril 15 h HNE (16 h HNA)	GROUPE 8 Atlantique – Adultes de 18 à 54 ans, classe moyenne* Vendredi 19 avril 17 h HNE (18 h HNA)
GROUPE 9 Québec (français) – Acheteurs potentiels Lundi 22 avril 17 h HNE	GROUPE 10 Québec (français) – Adultes de 35 à 54 ans Lundi 22 avril 19 h HNE		

**Huit personnes recrutées par séance. Compensation financière : 100 \$. Porter attention aux catégories selon l'âge, le revenu, le statut de propriétaire ou celui d'acheteur potentiel. Les groupes 7 et 8 doivent couvrir les quatre provinces de l'Atlantique, et les groupes 3 et 4, les trois provinces des Prairies.**

Par « acheteur potentiel », on entend toutes les personnes qui envisagent actuellement d'acheter leur première propriété. Il peut s'agir de personnes vivant sans payer de loyer dans le foyer familial ou de locataires qui économisent ou envisagent de le faire pour acheter une maison dans les 10 prochaines années. Cette définition couvre également ceux et celles qui souhaitent devenir propriétaires, mais qui ne savent pas s'ils pourront se le permettre.

Par « propriétaires devant renouveler leur prêt hypothécaire », on entend les propriétaires dont l'hypothèque sera en processus de renouvellement au cours des deux prochaines années.

\* Pour le groupe 8 dans l'Atlantique, poser la question d'auto-identification dans la classe moyenne. Incrire le revenu personnel et familial (idéalement, un revenu individuel de 50 000 \$ à 100 000 \$ ou un revenu du ménage de 60 000 \$ à 150 000 \$.)

Bonjour, mon nom est \_\_\_\_ et je travaille pour Trend Research, un partenaire d'Environics Research. Nous menons auprès de gens de votre région une série de groupes de discussion en ligne, par vidéoconférence, pour le compte du gouvernement du Canada au sujet d'enjeux touchant l'économie du pays. Would you like to continue this discussion in English? /Voulez-vous continuer cette conversation en français?

Nous sommes à la recherche de Canadiens et Canadiennes de 18 ans et plus. Avez-vous au moins 18 ans? SI NON : Puis-je parler à une personne âgée de 18 ou plus? Cette étude est un projet de recherche qui n'a aucune visée commerciale ou promotionnelle. Votre participation à cette recherche est complètement volontaire et anonyme, et votre décision d'y prendre part ou non n'aura aucune conséquence sur vos relations avec le gouvernement.

La discussion se déroulera par vidéoconférence à l'aide de Zoom et sera menée par un chercheur professionnel d'Environics avec votre participation et celle d'autres personnes de votre région. Me permettez-vous de vous poser quelques questions supplémentaires afin de vérifier si vous répondez aux critères d'admissibilité de notre étude ou de poser quelques questions supplémentaires à un autre membre de votre ménage, afin de vérifier si cette personne répond à ces critères d'admissibilité? Cela prendra environ 5 minutes.

Oui 1 **POURSUIVRE**

Non 2 **REMERCIER ET TERMINER**

La séance durera au plus une heure et demie et vous recevrez un montant de 100 \$ pour vous remercier de votre participation.

La séance sera enregistrée aux fins de recherche. L'enregistrement ne sera utilisé que par le chercheur professionnel pour l'aider à rédiger son rapport des conclusions de la recherche et sera détruit une fois le rapport achevé. Toutes les informations recueillies, utilisées ou divulguées serviront uniquement aux fins de recherche et seront gérées conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Vous pouvez consulter la politique de confidentialité d'Environics Research à l'adresse **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide..**

[NOTE À L'INTERVIEWEUR – LIRE CE QUI SUIT EN CAS DE QUESTIONS SUR LES *LOIS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS* : « Les renseignements recueillis durant la recherche sont régis par les dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales en matière de protection des renseignements personnels. »] Environics est membre du

Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC) et adhère à toutes ses normes, et a inscrit le sondage auprès du Service de vérification des recherches du CRIC (n° de référence : 20231123-EN135).

REMARQUE : Si un participant demande des informations sur la société de recherche qui mène l'étude, lui dire : Environics Research est située au 366, rue Adelaide Ouest, bureau 101, à Toronto, en Ontario, et peut être jointe au 416 920-9010.

Oui 1 **POURSUIVRE**

Non 2 **REMERCIER ET TERMINER**

**1. Est-ce qu'un membre de votre ménage, de votre famille immédiate ou vous-même travaillez actuellement pour l'un des employeurs suivants?**

	Non	Oui
Société d'étude de marché, firme de relations publiques ou de communication ou agence de publicité		
Média (p. ex., radio, télévision, journal, magazine, etc.)		
Ministère ou organisme gouvernemental fédéral ou provincial		
Parti politique		

**SI OUI À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS – REMERCIER ET TERMINER**

**2. Les groupes doivent comprendre des personnes de divers groupes d'âge. Pour ce faire, pouvez-vous m'indiquer votre âge exact? \_\_\_\_\_. INSCRIRE**

Moins de 18 ans

**TERMINER**

18 à 24 ans  
**CATÉGORIE**

1 **GROUPES 1, 4, 6 ET 8 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE**

25 à 34 ans  
**CATÉGORIE**

2 **GROUPES 1, 4, 6 ET 8 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE**

35 à 44 ans

3 **GROUPES 8 ET 10 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**

45 à 54 ans

4 **GROUPES 8 ET 10 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**

55 à 64 ans

5 **GROUPES 3 ET 7 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**

65 à 74 ans

6 **GROUPES 3 ET 7 DOIVENT ÊTRE ISSUS DE CETTE CATÉGORIE**

75 ans ou plus

**TERMINER**

REMARQUE : GROUPE 8 (ATLANTIQUE) : ADULTES DE 18 À 54 ANS;  
GROUPES 2, 5 ET 9 : ADULTES DE N'IMPORTE QUELLE CATÉGORIE D'ÂGE.

**3. À quel genre vous identifiez-vous?**

Homme 1

Femme 2 RÉPARTITION 50/50; SI « AUTRE », COMPTER COMME L'UN OU L'AUTRE

Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_ 3

**4. Combien de personnes, y compris vous-même, vivent dans votre foyer et ont un revenu?**

Une (seulement moi) POSER Q5, PUIS PASSER À Q7

Deux PASSER À Q6

Trois PASSER À Q6

Quatre ou plus PASSER À Q6

**POSER SI SEULEMENT UNE PERSONNE AYANT UN REVENU DANS LE MÉNAGE :**

**5. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux à votre revenu annuel personnel total, avant impôts, pour l'année 2023?**

**LIRE**

01 – Moins de 30 000 \$

02 – De 30 000 \$ à 50 000 \$

03 – De 50 000 \$ à 80 000 \$

04 – De 80 000 \$ à 100 000 \$

05 – De 100 000 \$ à 120 000 \$

06 – De 120 000 \$ à 150 000 \$

07 – 150 000 \$ et plus

99 – Je refuse de répondre/je ne saurais dire/sans objet **TERMINER**

**POSER À TOUS LES MÉNAGES DE PLUSIEURS PERSONNES AYANT UN REVENU :**

**6. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu annuel total, avant impôts, de tous les membres de votre ménage pour l'année 2023? LIRE**

01 – Moins de 30 000 \$

02 – De 30 000 \$ à 60 000 \$

03 – De 60 000 \$ à 80 000 \$

04 – De 80 000 \$ à 100 000 \$

05 – De 100 000 \$ à 120 000 \$

06 – De 120 000 \$ à 150 000 \$

07 – 150 000 \$ et plus

99 – Je refuse de répondre/je ne saurais dire/sans objet **TERMINER**

**POSER À TOUS ET À TOUTES**

**7. Êtes-vous actuellement propriétaire ou locataire de votre domicile, ou demeurez-vous dans un autre type d'arrangement (p. ex., vivre sans payer de loyer, dans le foyer familial)?**

Locataire **POSER Q8, PUIS PASSER À Q10**

Propriétaire **PASSER À Q9**

Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_ **POSER Q8, PUIS PASSER À Q10**

**POSER AUX LOCATAIRES ET AUX PERSONNES DEMEURANT DANS UN AUTRE TYPE D'ARRANGEMENT :**

**8. Est-ce que vous épargnez en vue d'acheter votre première propriété ou prévoyez de le faire dans les 10 prochaines années?**

Oui, j'épargne en vue d'acheter ma première propriété ou je prévois de le faire dans les 10 prochaines années **GROUPES 5 ET 9**

Non, je n'envisage pas d'acheter ma première propriété dans les dix prochaines années

**POSER À TOUS LES PROPRIÉTAIRES**

**9. Détenez-vous un prêt hypothécaire sur votre maison? SI OUI, quand doit-il être renouvelé?**

Prêt hypothécaire devant être renouvelé en 2025 ou 2026 (DANS LES 1 OU 2 PROCHAINES ANNÉES)  
**GROUPE 2 (C.-B.)**

Prêt hypothécaire devant être renouvelé en 2027 ou plus tard (dans plus de 2 ans)

Pas de prêt hypothécaire

**10. Diriez-vous vivre dans la pauvreté, dans la classe moyenne ou dans la classe aisée?**

Pauvreté

Classe moyenne

**GROUPE 8 (ATLANTIQUE) – SÉLECTION OBLIGATOIRE**

Classe aisée

**11. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint? RECRUTER UN MÉLANGE**

Études secondaires en partie	1	
Diplôme d'études secondaires	2	
Certificat d'une école de métier	3	<b>RECRUTER UN MÉLANGE</b>
Études postsecondaires en partie	4	
Diplôme d'études postsecondaires	5	
Diplôme d'études supérieures	6	

**12. Quelle est votre situation d'emploi actuelle? [SUIVRE LES QUOTAS]**

Travail à temps plein (35 heures ou plus) **MINIMUM DE 4 (OU, POUR LES GROUPES 8 ET 9, DE 3)**  
**POSER Q13 ET Q14**

Travail à temps partiel (moins de 35 heures) **MAXIMUM DE 2** **POSER Q13 ET Q14**

Personne au foyer **MAXIMUM DE 1**

Aux études **MAXIMUM DE 1**

À la retraite **MAXIMUM DE 2**

Sans emploi **MAXIMUM DE 1**

**POSER Q13 ET Q14 AUX PERSONNES QUI TRAVAILLENT****13. Avez-vous un emploi ou exploitez-vous une entreprise individuelle (travail autonome)?**

Emploi

Travail autonome

**14. Quel est votre emploi actuel?**

Type d'emploi

Type d'entreprise

**POSER SI PERSONNE MARIÉE/EN UNION DE FAIT : QUEL EMPLOI OCCUPE VOTRE CONJOINT OU CONJOINTE?**

Type d'emploi

Type d'entreprise

**TERMINER SI L'EMPLOI EST ASSOCIÉ AUX EXCLUSIONS À Q1.****POSER À TOUS ET À TOUTES****15. Quelles sont vos origines ethniques?**

**EN ONTARIO ET EN C.-B.**, recruter au moins trois personnes par groupe qui ne sont pas d'origine européenne ou qui sont membres d'une minorité visible (p. ex., personnes d'origine chinoise ou sud-asiatique, mais aussi, possiblement, personnes autochtones ou afro-canadiennes). Autres régions : Aucun minimum, mais recrutement souhaitable.

**16. Nous demandons aux participants aux séances de discussion en groupe d'exprimer leurs opinions et commentaires; dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de faire part de vos opinions à d'autres personnes? Êtes-vous...? [LIRE LA LISTE]**Très à l'aise 1 **MINIMUM DE 5 PAR GROUPE**

Plutôt à l'aise 2

Pas très à l'aise 3 **TERMINER**Très mal à l'aise 4 **TERMINER****17. Avez-vous déjà participé à une séance de discussion ou entrevue individuelle où l'on vous a remis une somme d'argent, ici ou ailleurs?**Oui 1 **MAXIMUM DE 5 PAR GROUPE**Non 2 **PASSER À Q21****SI OUI, DEMANDER :****18. À quand remonte la dernière fois où vous avez participé à l'une de ces discussions?**

[TERMINER SI 6 MOIS OU MOINS]

**19. À combien de séances de discussion individuelles ou en groupe avez-vous participé au cours des 5 dernières années?**

(Veuillez préciser)

**SI 5 OU PLUS – TERMINER**

20. Quels ont été les sujets abordés dans les séances de discussion ou entrevues individuelles auxquelles vous avez pris part au cours des 5 dernières années?

(Veuillez préciser)

**TERMINER SI ÉCONOMIE OU FINANCE**

**POSER À TOUS ET À TOUTES**

21. Les participants aux groupes de discussion devront joindre une vidéoconférence sur la plateforme Zoom à l'aide d'un ordinateur de bureau, d'un ordinateur portable ou d'une tablette. Pour prendre part à cette étude, vous devrez avoir accès à Internet à partir d'un endroit privé et tranquille. Nous ne sommes pas en mesure de vous fournir ces outils technologiques. Serez-vous en mesure d'avoir accès à Internet pour une discussion audiovisuelle d'une heure et demie tenue à l'aide d'un ordinateur de bureau, d'un ordinateur portable ou d'une tablette?

Oui **POURSUIVRE**

Non **TERMINER**

**NOTE : CET EXERCICE NE POURRA ÊTRE RÉALISÉ À L'AIDE D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE.**

22. La séance de discussion se déroulera par l'entremise de la plateforme de conférence Zoom. Si vous n'avez pas déjà utilisé Zoom, vous devrez peut-être installer un logiciel à partir du site <https://zoom.us/download>. Vous pourrez le supprimer après la séance si vous le souhaitez. Dans quelle mesure avez-vous l'habitude et êtes-vous à l'aise d'utiliser la plateforme de vidéoconférence Zoom?

Très à l'aise 1 **POURSUIVRE**

Plutôt à l'aise 2 **POURSUIVRE**

Pas très à l'aise 3 **TERMINER**

Pas du tout à l'aise 4 **TERMINER**

23. Lors des groupes de discussion, les participants sont parfois invités à saisir leurs réponses aux questions dans la fenêtre de clavardage. Le cas échéant, serez-vous capable de le faire? Si vous utilisez des lunettes ou un appareil auditif, n'oubliez pas de les avoir à portée de main.

Oui **POURSUIVRE**

Non **TERMINER**

24. J'aimerais vous inviter à prendre part à un groupe de discussion au sein duquel vous ferez part de vos opinions dans le cadre d'une discussion menée par un animateur et à laquelle participeront d'autres personnes. La séance sera enregistrée et d'autres membres de l'équipe de recherche pourront l'observer, mais votre participation sera confidentielle. Si vous prenez part à la séance, vous recevez un montant de 100 \$ en guise de remerciement pour votre temps. Il vous sera envoyé par voie électronique. Consentez-vous à faire partie du groupe de discussion? En acceptant d'y prendre part, vous donnez votre consentement à ces procédures.

Oui **POURSUIVRE**

Non **TERMINER**

25. Nous communiquerons à nouveau avec vous avant la date de la séance pour confirmer votre présence. Veuillez noter que cette invitation ne s'adresse qu'à vous, et que vous ne pouvez pas demander à une autre personne de vous remplacer. Acceptez-vous ces conditions?

Oui **POURSUIVRE**

Non **TERMINER**

26. La séance durera environ une heure et demie (90 minutes), mais nous demandons à tous les participants de se connecter à la réunion en ligne (plateforme Zoom) 5 minutes avant le début de la discussion. Serez-vous en mesure de vous y connecter environ 5 minutes avant l'heure prévue de la séance?

Oui **POURSUIVRE**

Non **TERMINER**

**Veillez confirmer votre adresse courriel, afin que je puisse vous faire parvenir les informations de connexion à l'application de conférence en ligne Zoom.**

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

**RELIRE L'ADRESSE COMPLÈTE AFIN D'EN VÉRIFIER L'ORTHOGRAPHE.**

(Remarque : Nous vous enverrons les liens pertinents au début de la semaine prochaine.)

**BIEN INDIQUER AUX PERSONNES PARTICIPANTES L'HEURE DE LA SÉANCE SELON LEUR FUSEAU HORAIRE.**

**VOIR LES HEURES ET DATES SUR LA PAGE 1.**

**INTERVIEWEURS :** Les informer qu'il s'agit d'un petit groupe et que les personnes qui ne s'y présenteront pas ou qui annuleront leur participation à la dernière minute mettront le projet en péril. S'assurer que ces personnes comprennent que leur opinion est très importante et que nous tenons à entendre ce qu'elles ont à dire.

**NOTE :** AVISER LES PERSONNES QU'ELLES RECEVRONT UN APPEL OU COURRIEL DE CONFIRMATION LA VEILLE DE LA SÉANCE. SI, POUR UNE RAISON QUELCONQUE, ELLES N'ONT PAS EU DE NOS NOUVELLES, ELLES DEVRAIENT NOUS CONTACTER AU \_\_\_\_\_. SI LEUR NOM N'APPARAÎT PAS SUR LA LISTE DE PRÉSENCE, ELLES NE SERONT PAS ADMISES AU GROUPE DE DISCUSSION. SI UNE PERSONNE PARTICIPANTE A DES QUESTIONS SUR LA RECHERCHE, ELLE DEVRAIT ÉGALEMENT NOUS CONTACTER À CE NUMÉRO.